

# Des logements à la place des ascenseurs

J eudi matin, le maire Dominique Clément, vice-président de la communauté d'agglomération Grand Poitiers chargé de l'urbanisme, et les directeurs régionaux de Nexity Georges V, Antoine Mosnier et Olivier Lecointre, ont symboliquement posé la première pierre de la résidence « Domaine de Parigny », 70, route de Ligugé.

Ce complexe immobilier de deux étages se construit sur un domaine d'environ 10.000 m<sup>2</sup> laissé vacant à la suite du départ de la société Seca, installateur-réparateur d'ascenseurs et de monte-charge, qui a déménagé sur la zone d'activités Saint-Nicolas, à Migné-Auxances.



**Le maire a posé la première pierre avec les représentants de l'opérateur immobilier et les élus locaux.**

Le programme comprend trois immeubles : vingt-trois logements en habitat social, un bâtiment s'adressant plus particulièrement aux seniors (avec ascenseur), et un immeuble destiné à l'investissement im-

mobilier classique. S'y ajoutent maisons de ville avec trois chambres, jardin privatif et garage indépendant, qui pourront bénéficier du « pass foncier » pour les primo-accédants.

Dominique Clément a tenu à saluer « le dynamisme de Grand Poitiers qui propose un urbanisme raisonné, programmé sur une quinzaine d'années. Dans ce projet, on s'est efforcé d'associer mixité et qualité de construction ». L'opération immobilière permettra d'attirer de nouveaux habitants dans le secteur de l'Ermitage. Le programme commercial a été lancé en octobre 2009, les travaux ont débuté en septembre et la livraison des 76 logements est programmée pour fin 2011, début 2012. A ce jour, seulement deux appartements de deux pièces restent disponibles à la vente.

Cor. NR : Daniel Brun